

ÉPICERIE FINE | INDUSTRIE | PARAPHARMACIE | COSMÉTIQUE | LABORATOIRE VÉTÉRINAIRE | TRANSPORTEUR | VINICOLE...

CLIENT : PROTECH

REFERENCE : Anti Goudron

Opérateur : Caroline

Date : 16/06/2015

Notre Réf. : 2122

Votre Réf. : 48065

Format : 98x105 mm

Arrondi des Angles : 2°

Papier : PP Blanc

Adhésif : Permanent



Vernis : Brillant Total

Pelliculage : NON

Vernis Gonflant : NON

Imp. à Chaud : OUI

Gaufrage : NON

Sérigraphie : NON

Veuillez vérifier les séparations sur la deuxième page de ce BAT

Signature et Date pour Validation



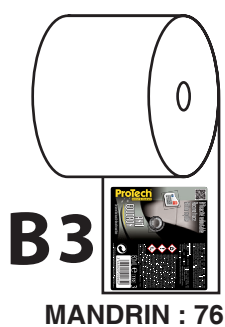
Spécialement étudié pour éliminer les taches de goudron, d'huile ou de cambouis, l'Anti-Goudron Protech® est d'une efficacité redoutable. Sa formule spécifique permet de supprimer toute tache ou résidu de goudron sans froter. Son utilisation en spray permet une application rapide et une meilleure dispersion du produit.

MODE D'EMPLOI

- Pulvériser sur les surfaces sèches.
 - Laisser agir quelques secondes.
 - Utiliser une microfibre afin d'éliminer toute tache ou résidu de goudron.
 - Rincer avec un jet d'eau.
- Ne pas utiliser sur les surfaces chaudes et/ou humides.

Danger.
Contient : Hydrocarbures aromatiques C9.
H222 - Aérosol extrêmement inflammable. H229 - Réagit sous pression peut éclater sous l'effet de la chaleur. H315 - Provoque une irritation cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H335 - Peut irriter les voies respiratoires. H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges. H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. P101 - En cas de consultation d'un spécialiste, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 - Tenir hors de portée des enfants. P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P251 - Ne pas perforer. Ni brûler, même après usage. P261 - Éviter de respirer les brouillards. P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P280 - Porter des gants de protection. P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Elever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P312 - Appeler un médecin en cas de malaise. P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin. P391 - Recueillir le produit répandu. P403 - Garder sous clé. P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une installation de collecte des déchets autorisée.

Règlement sur les détergents : Hydrocarbures aliphatiques >=30% ; Hydrocarbures aromatiques 15-30%



Ce B.A.T. n'est pas une épreuve couleur. En cas de réception par mail, il n'a qu'une valeur indicative des couleurs. Nous déclinons toute responsabilité si le rendu de votre écran ou de votre imprimante diffère de l'impression définitive. Si vous le recevez par courrier, cette épreuve numérique est très proche du produit final mais seul un tirage d'épreuve machine peut garantir l'exacte reproduction des couleurs. L'acceptation de ce B.A.T dégage notre entière responsabilité pour toutes erreurs ou omissions.



Impression à Chaud

